

# **Office de consultation publique de Montréal**

## **Consultation publique**

### **Règlement P-02-218**

#### **Construction d'un pavillon de l'École de technologie supérieure (ÉTS) Coin nord-ouest des rues Notre-Dame et Peel Arrondissement de Ville-Marie**

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation publique sur le projet de règlement P-02-218 intitulé « *Règlement concernant la construction et l'occupation d'un pavillon de l'École de technologie supérieure au nord-ouest de l'intersection des rues Notre-Dame et Peel* » adopté le 28 octobre 2002 par le conseil municipal et rend accessible la documentation pertinente.

Cette construction déroge aux dispositions d'usage et d'alignement du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie ainsi qu'au *Règlement autorisant la démolition du bâtiment portant les numéros 550 à 640, rue Peel, ainsi que la construction et l'occupation d'un ensemble de bâtiments sur un emplacement délimité par les rues Saint-Jacques, Peel, Notre-Dame et de la Montagne (01-316)*.

#### **OBJET DE LA CONSULTATION**

L'École de technologie supérieure (ÉTS) projette de construire un nouveau pavillon sur un terrain au nord-ouest de l'intersection des rues Peel et Notre-Dame. D'une superficie approximative de 20 000 m<sup>2</sup>, ce pavillon abriterait des salles de classe, une garderie, un restaurant, des gymnases et un stationnement souterrain.

#### **DOCUMENTATION**

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance de la documentation relative au projet sont invités à le faire dès aujourd'hui aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Bureau de l'arrondissement de Ville-Marie, 888, boulevard De Maisonneuve Est, 5<sup>e</sup> étage;
- ❖ Direction du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est;
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 333, rue Saint-Antoine Est, bureau 200, et sur son site Internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca);

## **Consultation publique**

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée publique de consultation :

**Le lundi 16 décembre 2002  
19 h  
Planétarium de Montréal  
1000, rue Saint-Jacques Ouest  
Salle d'animation**

L'assemblée publique se déroulera comme suit :

- La présentation du mandat de l'Office et des règles de procédure;
- La description et l'explication du projet de règlement, suivies d'une période de questions;
- L'audition des opinions des personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet.

Pour information, communiquer avec M<sup>e</sup> Alain Cardinal, secrétaire général de l'OCPM au (514) 872-3568.

Montréal, le 29 novembre 2002